Trésor d'Évonyme Philiatre

Auteur(s): Gesner, Conrad

Généralités

Présentation générale de l'œuvre"Le *Thesaurus Euonymi Philiatri De remediis secretis*, est un manuel de distillation de matières médicales, publié en latin en 1552 à Zurich puis à Lyon de 1554 à 1559, en latin et français, sous le nom de *Trésor des remèdes secrets par Evonyme Philiastre*. L'ouvrage écrit par le naturaliste et polygraphe suisse, Conrad Gesner, est publié sous le pseudonyme de Evonyme Philiastre. C'est une revue de synthèse des travaux sur les techniques de distillation et de leurs applications thérapeutiques."

(source: notice Wikipedia très développée)

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Tresor de Evonime Philiatre. Des remedes secretz. Livre physic, medical, alchymic, & dispensatif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vis de diverses saveurs, necessaire à toutes gens. Principallement à medecins, chirurgiens, & apothicaires (Balthazar Arnoullet, 1555)*

Information sur l'auteur ou les auteurs<u>Gesner, Conrad</u> Informations sur le traducteur<u>Aneau, Barthélemy</u> Date de la première publication de l'œuvre1555

Informations sur l'œuvre

Consulter une transcription de la table des matières<u>TDM 1555 Trésor d'Evonyme</u> Philiatre Balthazar Arnoullet

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

• Raison du tiltre, selon la matiere de ce Livre, par l'Auteur Evonyme. [recto de la page de titre] [Balthazar Arnoullet, 1555]

Nous avons esté d'avis intituler ce Livre *Des Remedes secretz*. Premierement, et pource qu'il traicte, & enseigne des medicamens qui sont prins dedans, ou appliquez dehors, non tous entiers, & en leur totalle substance : mais en la plus pure, plus subtile, & meilleure part d'iceux, c'est à savoir en liqueurs,

eaux, huyles, jus, ou sucz separez, ou abstraictz par destillations & autres moyens artificielz. En apres pource qu'il contient certains remedes secretz, et jusque à present de peu d'hommes congneuz. Lesquelz aucuns Empiriques (ce sont Medicateurs par experience, sans raison) tenoyent cachez comme secretz mysteres. Et livre icy traicte de ces Medicamens secretz, non seulement par receptes partiales en forme Empirique, ou d'experience : mais aussi en general par raison & ordre methodique des preparations, & compositions d'iceux Medicamens. Or s'il avient que ce labeur nostre soit trouvé bon & approuvé par les gens de bien, & de savoir : Nous essayerons encore à mettre en avant un autre livre, Des experiences, & remedes rares excellens, & peu practiquez, qui sont mis en usage tous entiers, & en leur totalle substance. (aa 1 v°)

La teneur du Privilege. [Balthazar Arnoullet, 1555]
 Henry par la grace de Dieu Roy de France. A noz amez & Feaux Conseilliers, les gens tenans noz cours de Parlement à Paris, Thoulouze, Rouen, Bourdeaux, Aix, Grenoble, Dijon, Seneschaux, Ballifz, & Prevost desdictz lieux, Lyon, Poictou, Berry, Champaigne, Juges d'anjou, Touraine, & le Maine. Et à tous noz autres justiciers & officiers, ou leurs Lieutenans, salut & dilection.

Notre bien aymé Balthazar Arnoullet marchant libraire & imprimeur demeurant à Lyon, nous a faict remonstrer que avec grans fraiz & labeurs diligences & longues vacations il a faict reveoir, corriger, puntuer, augmenter, & enrichir de plusieurs beaux caracteres & figures : & traduyre de Latin & François, par gens doctes & expers, certain livre intitulé, Thesaurus Evonymi Philiatri, de Remediis secretis, et autres Livres, &c. comme apert à l'original des presentes qu'il a recueilly à grands fraiz et labeurs, lesquelz livres il desireroit pour le soulagement des professeurs, & utilité de la republicque Françoise faire imprimer et mettre en lumiere, Mais il doute que autres que luy ou ceux a qui il auroit donné charge, se vousissent ingerer de les imprimer sur les exemplaires dudict suppliant, ou autrement, & en faire extraictz ou Epitomes, ou les traduyre en autre langue contre l'intention des Autheurs d'icelles, & le merite des grans labeurs fraiz & impenses & vaccations dudict suppliant, s'il n'avoit sur ce noz lettres de permission & privilege, Nous humblement requerant icelles luy ottroyer pour le temps qu'il nous plaira.

Pource est il que nous inclinans liberallement à la supplication dudict Arnoullet & en cest endroict luy survenir à ce qu'il se puisse aucunement relever des fraiz qu'il luy a convenu & conviendra faire, tant (aa 2 r°) à luy que a ceux qui auront charge de luy, pour mettre en lumiere lesdictz livres pourtraictz, & figures, à iceluy Arnoullet, & celuy qui aura charge pour luy, Avons de nostre grace special, pleine puissance, & auctorité Royal, donné, et donnons, privilege, congé, licence, & permission d'imprimer & faire imprimer en telle marge, & telz caracteres que bon luy semblera. Et mettre & distribuer en vente tous et chacuns, lesdict [sic] livres, tant en Françoys, Latin, Espagnol, que Italien, avec inhibitions & deffences à tous de quelque qualité qu'ilz soyent de ne les imprimer, traduyre, en faire extraicz ou epitomes, & de les vendre, debiter ou distribuer autres que ceux qui seront imprimez par ledict Arnoullet, ou celuy qui aura charge de luy jusques au temps & terme de six ans, a compter du jour & datte que la premiere

impression desdictz livres sera parachevée d'imprimer. Et ce sur peine de confiscation desdicts livres & d'amande arbitraire, & de tous despens dommaiges & interestz envers ledict suppliant, & parties interessées. Et outre voulons & tel est nostre plaisir, que mettant ledict suppliant, ou l'imprimeur ayant charge de luy en brief au commencement ou à la fin desdicts livres : le contenu en noz presentes lettres au vray. Que icelles lettres soyent tenues pour suffisamment signifiées & veuees [sic] à la cognoissance de tous Libraires, Imprimeurs, et autres. Et que ce soit de tel effect & vertu que si elles avoyent esté expressement & particulierement signifiées. Sauf s'ilz vouloyent pretendre que le brief extraict du privilege mis ausdictz livres ne fust selon la verité de ces presentes, & pource en demanderoyent exhibition en estre faite. Auguel cas leur promettons faire telle demande que bon leur semblera par devant le Seneschal de Lyon ou son Lieutenant seulement : sans ce que autres Juges en puissent prendre court, Juridiction, ou cognoissance, laquelle leurs avons du tout interdict & deffendue interdisons & deffendons par cesdictes presentes. Et vous mandons & à chascun de vous endroict soy, & comme à luy appartiendra. Que de noz presens, privilege, congé, & permis- (aa 2 v°) sion, & de tout le contenu en ces presentes. Vous faittes, souffrez, & laissez iceluy suppliant & ceux qui ont charge pour luy, jouyr, & user plainement, & paisiblement. Sans leur faire, ou donner, ne souffrir estre faict ou donné aucun empeschement au contraire leguel sy faict mys ou donné leur estoit, reparez, & remettez, ou faictes reparer & remettre, incontinent & sans delay au premier estat & deu. Et a ce faire souffrir & obeyr, contraignez ou faictes contraindre tous ceux qu'il appartiendra. Et qui pour ce seront a contraindre par toutes voyes deues & raisonnables, car tel est nostre plaisir. Nonobstant oppositions ou appellations quelconques. Et sans prejudice d'icelles : pour lesquelles ne voulons estre differé. Et quelconques lettres au contraire. Donné a Paris le vingtseptième jour de Octobre, L'an de grace, Mil. Cinq cens

cinquante quatre. Et de nostre regne le huictiéme.

Par le Roy maistre Thierry du mont, Maistre des Requestes ordinaire de son hostel present.

De Fontenay. (aa 3 r°)

• A tresfidel et excellent Chirurgien M. Maistre Simon Guy. B. Aneau S. [Balthazar Arnoullet, 1555]

Ayant traduict le Tresor de Evonime Philiatre des Remedes secretz. J'en ay voulu faire la premiere offre dedicatoire à vous trescher amy. Et ce tant pour la raison, que pour l'amytié. Pour la raison, pource que la Theorique escrite en papier qui souffre tout, sert peu ou rien sans l'experience & **practique**. En laquelle je vous ay cogneu plus adroict de la main que vanteur de la parolle, & mieux faisant que plus disant. Parquoy j'ay estimé, & esperé que les plus riches, les meilleures, & plus precieuses pieces de ce Tresor seront bien choisies, mieux mises en euvre, & tresbien distribuées par vous, à l'utilité, voire necessitez de ceux qui ont, ou auront besoin de telles mains que les vostres appellées par les sages anciens. Les mains des Dieux. Pource qu'elles apportent Salut & vie. Pour l'amytié, Pource que comme dict le Mime Publian.

Prosperitez les amys treuvent,

Mais adversitez les appreuvent.

Et en toutes les deux je vous ay trouvé tout un, & semblable à vous mesme. En grace de laquelle constante amytié : j'ay bien voulu icy mettre ce tesmoignage literaire pour donner à cognoistre à l'avenir aux enfans de vous & de moy que les peres ont ensemble vescu bons amys. A Dieu qui vous gard. De Lyon ce deuxiéme Janvier. (aa 3 v°)

• Epitre Luminaire. [sic] [Balthazar Arnoullet, 1555]

Il n'est Tresor que de santé, (Dit l'ancien proverbe) Parquoy il est à conjecturer que ce Livre a esté par son Auteur, ou recollecteur, intitulé Tresor. Pource que pour le tresor de la santé du corps humain, il contient enclos en soy le moyen à tirer tout le bien, & utilité qui peut servir à la santé de l'homme, & le extraire de toutes les essences, comme des Arbres, Herbes, Fueilles, Fruicts, Semences, Grains, Noyaux, Moelles, Escorces, Bois, Tiges, Racines, Huyles, Sucs, Gommes, Larmes, Resines, Poix, Des metaux, Gemmes, Pierreries, & tous mineraux, Des Conques, Poissons, Reptils, Animaux terrestres, et volatils, & leurs parties tant interieures que exterieures : & bref presque de toutes choses qui sont souz le Ciel de la Lune. Entendu que toutes choses sont crées pour l'usage de l'homme : Et d'icelles santé humaine, ce livre contient les Remedes secretz, c'est à dire, separez & abstraitz, de la grosse masse, et materielle substance elementaire, & divisez de qualitez par la vertu & force du feu artificiel, ou d'autre chaleur resolutive, pour en tirer Eaux, Huyles, Liqueurs, Sucs, Larmes destillations, Vapeurs, Parfums, Jus, Sucs, Gommes, en simple substance parfaicte : & bref la quinte essence, & l'ame vivifiante d'une chacune chose : pour d'icelle vivifier & conforter la vie du corps humain. Ainsi selon les richesses cy dedans contenues, ce livre a esté bien convenablement intitulé, Tresor, par le Rhapsode recollecteur qui en son nom supposé (comme il appert) se surnomme, Evonime Philiatre, C'est à dire de Grec, en François Biennommé, Amy de santé, ou Amoureux de Medecine. Or ayant consideré, que un Tresor caché ne sert de rien non plus que s'il n'estoit point en nature. Et que ce Tresor icy enclos en langue latine pour la plus grand part, et couvert de plusieurs mots, Grecz, Arabicz, et Barbares, estoit incogneu aux hommes purement François. Nous affin de l'ouvrir, et descouvrir à eux, et leur en donner l'usage : L'avons mis en pure langue françoise, pour estre de tous François entendu, et practiqué. Tellement le illustrant, que les lieux qui en Latin frequentement se trouvoyent obscurs, confus, ou faux: nous les avons en françois esclarcis, desmelez, et verifiez, Les noms des choses, Grecz, ou Arabes, peu cogneuz & usitez : nous les avons expliquez par les appellations, communes des practiquans, & du vulgaire pour estre mieux entendibles sans toutesfois omettre les estranges : pour satisfaire tant aux doctes, que aux peu savants. Et l'ordre et collocation des matieres avons mieux observé au françois qu'elle n'estoit en Latin. Finalement y avons fait un Catalogue alphabetique des Auteurs de renom alleguez en cest œuvre, et Registre des chapi- (bb 6 r°) tres, avec trois Tables necessaires. La premiere bien ample, de toutes les choses notables & memorables cy dedans contenues. La seconde Des remedes à diverses maladies : lesquelz icy peuvent êstre en divers lieux recueillis, & trouvez en leur lieu par les nombres qui y sont apposez. La Tierce, Des aydes pour confort, & corroboration, conservation ou amelioration de la nature humaine, & des choses à icelle appartenantes. En sorte que qui voudra savoir la nature

de quelconque chose ou substance que ce soit ; & le moyen de l'extraire : il le pourra rechercher, & trouver en la grande table, en son ordre Literaire : Qui requerra trouver prompt remede à quelconque maladie, lise la seconde table : & incontinent le trouvera en sa lettre. Qui desirera quelque ayde non remediant au mal, mais ameliorant le bien, lise la Tierce Table, et les nombres qui y sont : par lesquelz on pourra cognoistre en quants lieux, en est faicte mention, Qui sera un aussi grand relief de molestie au Lecteur : comme a esté grief labeur et fascherie au collecteur. Voila quel est le Thresor de Evonime Philiatre, que nous descouvrons à l'utilité commune des François. (bb 6 v°)

Les dossiers de la collection

5 sous-collections:

- 1555 Trésor d'Évonyme Philiatre Balthazar Arnoullet
- 1557 Trésor d'Évonyme Philiatre Antoine Vincent
- 1557 Trésor d'Évonyme Philiatre veuve Balthazar Arnoullet et Antoine Vincent
- 1558 Trésor d'Évonime Philiatre veuve Balthazar Arnoullet
- 1559 Trésor d'Évonime Philiatre veuve Balthazar Arnoullet et Antoine Vincent

Informations bibliographiques

Sélection bibliographiqueDaniel Régnier-Roux, « Les éditions lyonnaises entre 1554 et 1559 du Trésor des remèdes secrets de Conrad Gessner », Revue de l'Enssib [en ligne], 2014, n° 2 https://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2014-02-009 ISSN 2268-579

Les documents de la collection

7 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



1555 - Balthazar Arnoullet - Trésor d'Évonyme Philiatre - BnF

Gesner, Conrad

Mots-clés : Médecine



1555 - Balthazar Arnoullet - Trésor d'Évonyme Philiatre - Université Paris Cité

Gesner, Conrad Mots-clés : <u>Médecine</u>



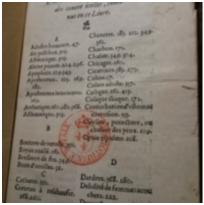
1557 - Antoine Vincent - Trésor d'Evonyme Philiatre - British Library

Philiatre, Evonyme Mots-clés : <u>Médecine</u>



1557 - Antoine Vincent - Trésor d'Evonyme Philiatre - UC Madrid

Philiatre, Evonyme Mots-clés : <u>Médecine</u>



1557 - Veuve Balthazar Arnoullet - Trésor d'Évonyme Philiatre - BnF

Philiatre, Evonyme Mots-clés : <u>Médecine</u>



1558 - Veuve Balthazar Arnoullet - Trésor d'Évonyme Philiatre - CESR Tours

Gesner, Conrad Mots-clés : <u>Médecine</u>



1559 - Veuve Balthazar Arnoullet et Antoine Vincent - Trésor d'Évonyme Philiatre -

BM Lyon

Gesner, Conrad Mots-clés : <u>Médecine</u>

Tous les documents : Consulter

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_136 Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor d'Évonyme Philiatre**Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/136

Collection créée par Anne Réach-Ngô Collection créée le 16/10/2016 Dernière modification le 17/10/2022